

**Le journal  
d'Arlette  
Laguiller**

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE  
OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2338 - 24 mai 2013 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

# L'économie malade du profit capitaliste



**La  
Fête**

P. 7 à 11



**Leur société**

- p.4 ■ Amiante : des mises en examen annulées
- Un comité au service des industriels
- Quand l'État soutient les patrons assassins
- p.5 ■ Les projets de loi sur le logement
- Fonction publique : moins de travailleurs
- La journée de solidarité
- p.6 ■ Ouverture du dimanche
- Fraudeurs fiscaux
- Fil rouge
- p.12 ■ Procès Servier
- Hébergement dégradant des sans-papiers
- Centrale nucléaire de Belleville-sur-Loire
- Les salariés de FedEx fichés

**La Fête de Lutte Ouvrière des 18, 19 et 20 mai**

- p.7-11 ■ Les allocutions de Nathalie Arthaud du dimanche 19 et du lundi 20 mai : *Il faut inverser le rapport de forces*  
*Travailleurs de tous les pays, mêmes exploités, même combat*
- La Fête en images

**Dans les entreprises**

- p.13 ■ PSA – Aulnay-sous-Bois : fin de la grève
- p.14 ■ Acières Aubert et Duval
- Sodimédical
- Hôpital de jour de la prison d'Annoeullin
- p.15 ■ Kem One
- IFPEN
- JTEKT
- SNCF Ateliers TGV

**Dans le monde**

- p.16 ■ Argentine : mort du général Videla
- États-Unis : affaires de viols dans l'armée
- Italie : tragédie dans le port de Gênes



# Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

## MULHOUSE

**Dimanche 2 juin à partir de 11 h 30**

11, rue du Cercle à Mulhouse-Dornach

Dans l'après-midi, débat avec Jean-Pierre Mercier, porte-parole de Lutte Ouvrière

## BOURGES

**Samedi 15 juin de 14 h 30 à minuit**

à Vignoux-sous-les-Aix

## MARSEILLE

**Dimanche 16 juin de 11 h 30 à 20 h**

Parc de Valabre à Gardanne

Navette gratuite toutes les heures, de Gardanne et Marseille Saint-Charles (départ boulevard Nédélec)

## LUTTE DE CLASSE n° 152

mai-juin 2013

**Au sommaire :**

**France**

Les mobilisations contre Hollande et la nécessité d'une politique de classe  
Paradis fiscaux, de l'évasion fiscale des plus fortunés à la finance débridée

**Chypre**

Du paradis fiscal à l'enfer de la crise du capitalisme

**Hongrie**

La spirale infernale de la surenchère nationaliste

**Espagne**

Face à la faillite de la gauche et aux attaques des capitalistes et de la droite, quelles perspectives pour la classe ouvrière ?

**États-Unis**

Detroit, une grande ville ouvrière dépeçée par l'avidité sans borne des capitalistes.

Prix : 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,63 euro.

## Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante :

**LUTTE OUVRIÈRE BP 233  
75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer

lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

**LUTTE OUVRIÈRE**

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos-Press Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. – Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

**SUR INTERNET**

[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)

[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)

[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)

**Lutte Ouvrière**

l'hebdomadaire

[www.lutte-ouvriere-journal.org](http://www.lutte-ouvriere-journal.org)

**Lutte Ouvrière**

multimédia

(télé, radio, CLT)

[www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)

**Lutte Ouvrière**

audio

(version parlée de nos textes)

[www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

**La lettre d'information**

hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

**Adresser toute correspondance à :**

**LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18**

**ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe**

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

## La folie de l'économie capitaliste

La guerre menée par le patronat et le gouvernement contre les travailleurs n'a pas encore la brutalité de celle menée en Grèce, en Espagne, au Portugal. La France part de plus haut, c'est un pays économiquement plus puissant, qui a accumulé au fil du temps plus de richesses, notamment en pillant et en colonisant une grande partie de l'Afrique.

La bourgeoisie a donc pu, dans le passé, concéder aux exploités toute une série de droits. Ils sont en train d'être démolis. Regardons vingt ans en arrière : quand on était embauché, sauf accident ou choix personnel, c'était pour la vie. Aujourd'hui, quel jeune imagine décrocher un CDI ? Le CDI est devenu un privilège, la norme maintenant est le travail à la commande, le travail à la tâche comme au 19<sup>e</sup> siècle !

Il reste encore des amortisseurs sociaux, comme ils disent, mais jusqu'à quand ? Alors que tout le monde, à droite comme à gauche, s'est toujours gargarisé du modèle français de protection sociale avec la Sécurité sociale, voilà que de plus en plus de voix se font entendre pour la remettre complètement en cause.

Quant aux droits à la retraite, ils reculent depuis trente ans. Ça continue avec Hollande. Avec la loi sur la flexibilité, le gouvernement en a déjà fait plus pour aggraver les conditions de travail qu'en dix ans de droite. Du nord au sud de l'Europe, ce sont les mêmes reculs, les mêmes sacrifices imposés aux travailleurs, que le gouvernement soit de droite ou de gauche. Par les temps qui courent, le gouvernement ne peut qu'être le bras armé de la bourgeoisie contre les exploités.

La défense des intérêts des travailleurs n'est pas une question d'élections, mais de rapport de forces entre la grande bourgeoisie et les travailleurs. La lutte de classe, ce n'est pas du passé, elle est là, féroce, et surtout elle est à sens unique. Car il n'y a que la bourgeoisie qui donne des coups. C'est cela qu'il faut changer.

Pour inverser le rapport de forces, les travailleurs ne pourront faire l'économie d'une lutte massive, qui fasse peur à la bourgeoisie, comme elle a eu peur en juin 1936 avec les occupations d'usines, comme elle a eu peur en mai 1968.

Si les luttes ne se décrètent pas, elles se préparent

dans les têtes et dans les consciences. Dévoiler la politique de la bourgeoisie, dénoncer le jeu de ses serviteurs politiques, dire la vérité aux travailleurs, les armer politiquement, moralement, c'est ce que les directions syndicales pourraient et devraient faire.

Au lieu de cela, les dirigeants syndicaux – les directions centrales des appareils syndicaux, pas les militants de base – passent leur temps en conciliabules avec le gouvernement et le patronat. L'encre des accords sur la flexibilité n'est pas encore sèche que le gouvernement et le patronat ouvrent déjà un nouveau cycle de conférences sociales sur les retraites. Alors que tout le monde a compris que le patronat n'est pas disposé à faire de cadeaux et qu'il ne veut négocier que des reculs pour les travailleurs, pourquoi cautionner ces négociations bidon ? Et pire encore : présenter les reculs comme des avancées ?

Gouvernement et patronat nous disent qu'il faut être compétitif, flexible, mais tout cela pour quoi ? Ils restructurent, ils nous demandent d'accepter le chômage, mais pourquoi tous ces sacrifices ? À quoi servent les milliards retirés des services publics ? Si encore cela améliorerait la situation économique, mais c'est tout le contraire ! C'est toujours et encore la finance qui prospère, et la spéculation.

La finance tue la croissance, le paiement de la dette tue toute perspective de relance économique. Ce sont les mêmes bourgeois qui sont tiraillés entre ces objectifs contradictoires. Bouygues ou Peugeot n'ont rien contre la relance, ils sont pour ! Mais ils ont aussi des intérêts financiers, et c'est d'ailleurs leur capital placé dans la finance qui leur rapporte le plus.

Le capitalisme est un système perclus de contradictions. À commencer par celle qui pousse chaque capitaliste individuel à aggraver l'exploitation, à baisser les salaires, alors que c'est précisément cela qui limite, voire fait reculer la consommation des classes exploitées, et donc le marché.

La crise est due à ce que le système est capable de trop produire par rapport à la consommation solvable. C'est l'abondance qui crée la misère. Il n'y a aucune raison de se résigner à cette folie. Il faut supprimer la domination de la bourgeoisie sur l'économie, c'est-à-dire la propriété privée des moyens de production.

### • Hollande

## Toujours plus pour les patrons

**La conférence de presse qu'a tenue Hollande jeudi 16 mai pourrait se résumer à la formule : tout, et encore tout pour les patrons. Elle convient au bilan qu'il a tracé de sa première année à la présidence de la République comme à ses objectifs pour l'an deux du quinquennat.**

Depuis son élection, il n'a pas ménagé ses efforts pour alléger le « coût du travail », a-t-il affirmé. 20 milliards d'euros ont été distribués aux entreprises au titre du crédit d'impôt compétitivité. La loi sur la « sécurisation de l'emploi » a été votée. Le patronat a effectivement tout lieu de se frotter les mains. Il a empêché ces 20 milliards sans que le gouvernement lui demande le moindre engagement en matière d'emploi, et

ce sont les travailleurs qui vont les payer notamment par l'augmentation de la TVA. Quant à la bien mal nommée loi sur la « sécurisation de l'emploi », elle permettra aux patrons de baisser les salaires, d'augmenter les horaires et d'imposer la mobilité, et ne fait en réalité que reprendre un projet du Medef.

Du côté du budget de l'État, Hollande s'est vanté d'avoir amorcé sa réduction, ce que les gouvernements de droite

n'avaient jamais réalisé. Ce budget, a-t-il dit, sera stable en 2013 et reculera de 1,5 milliard en 2014. Comme ce ne seront pas les cadeaux aux patrons qui diminueront, on peut déjà affirmer que la population en fera les frais par des coupes dans les services publics, écoles et hôpitaux notamment.

La seconde année, a ensuite affirmé Hollande, sera placée sous le signe de l'offensive. Mais l'objectif de cette offensive reste exactement le même : favoriser les capitalistes. 10 milliards seront consacrés par l'État à investir en partenariat avec le privé dans ce qu'il appelle les filières d'avenir, en premier lieu

la numérique. Orange, SFR ou Bouygues seraient malvenus de s'en plaindre ! Des mesures seront prises pour que l'épargne, et notamment l'assurance-vie, s'investisse prioritairement dans les entreprises. Les relations entre les administrations et les entreprises seront simplifiées, le silence de l'administration valant désormais autorisation, ce qui revient à dire que les procédures de contrôle dans tous les domaines seront allégées.

Hollande s'est quand même souvenu qu'outre les patrons il existait aussi des travailleurs, mais là cela a été pour confirmer de nouvelles

attaques sur les retraites. Les salariés seront obligés de travailler plus longtemps, seules les modalités pour les y contraindre restent encore à déterminer. Quant aux cinq millions de chômeurs, Hollande en reste à son objectif d'inverser la courbe du chômage d'ici la fin 2013, ce qui revient à dire qu'il se satisfait très bien du niveau actuel, à quelques dizaines de milliers près.

C'est la politique d'un parfait représentant du patronat que Hollande a ainsi déclinée devant les journalistes.

Daniel MESCLA

## • Amiante

# Des mises en examen annulées

Le 17 mai a été rendue publique la décision de la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris d'annuler la mise en examen de Martine Aubry, dans le cadre de son ancienne fonction de directrice générale du travail au ministère du même nom, et de huit autres personnes. En particulier, les anciens membres de l'ex-Comité permanent amiante, visés dans le dossier emblématique d'empoisonnement par l'amiante des anciens salariés de l'usine Ferodo-Valéo de Condé-sur-Noireau dans le Calvados, une des usines qui ont fait le plus de victimes en France.

L'Andeva (l'Association nationale des victimes de l'amiante) et la Fnath, (la Fédération nationale des accidentés du travail) ont immédiatement dénoncé « une décision militante ». Et pour cause, cet arrêt, pour innocenter avant tout procès les fonctionnaires et scientifiques poursuivis, au mépris de la vérité reconnue partout dans le monde, ose affirmer que personne ne connaissait les risques liés à l'utilisation de l'amiante avant 1995.

Mais si des juges peuvent mentir avec un tel aplomb, car les risques liés au contact

de l'amiante étaient connus depuis 1906, le lien avec les cancers avéré depuis 1972 et son interdiction demandée depuis 1984 par le Bureau international du travail, c'est qu'ils se considèrent en service commandé pour protéger le système qui fait mourir les salariés pour enrichir les employeurs. Bien sûr, cette décision pourrait être cassée par la Cour de cassation, tout comme l'a été l'arrêt de cette même chambre qui avait supprimé, avec les mêmes motivations, la mise en examen des anciens cadres dirigeants de la société Eternit,



dont les dirigeants ont été condamnés à de la prison ferme en Italie. Mais visiblement ces juges n'en ont cure et ils s'assoient sur la vérité. Pour eux, ne serait-ce que le temps gagné grâce à leur décision, avec le report de plusieurs mois du procès attendu depuis des années par les centaines de victimes ouvrières, est déjà un effet utile de leur « acte militant ».

Alors il faudrait que le monde ouvrier en tire les conclusions et montre la

même détermination pour défendre les siens en toutes circonstances.

Par ailleurs, il est vraiment scandaleux que Martine Aubry et les anciens membres et collaborateurs du Comité permanent amiante n'aient aucun compte à rendre de leur action de 1982 à 1996. Ils ont agi pour que les industriels du pays, ceux de l'amiante et des multiples branches qui l'ont utilisé, continuent à le faire pour leur plus grand profit, tout

en connaissant parfaitement les risques mortels qu'ils faisaient courir à des centaines de milliers de salariés.

Aujourd'hui 3 000 morts par an, 100 000 décès attendus au total, tel est le bilan de ce désastre de l'amiante, un des pires scandales sanitaires de l'exploitation capitaliste. Procès ou pas, ce crime restera dans la mémoire collective ouvrière et figurera au bilan de cette société et de ses serviteurs.

Paul SOREL

## Le Comité permanent amiante au service des industriels

**Les neuf personnes que la juge Bertella-Geffroy avait mises en examen dans l'affaire de l'amiante et qui se trouvent blanchies pour le moment sont au cœur de l'opération mise sur pied par patronat et gouvernement pour protéger les profits des industriels utilisant l'amiante.**

Il s'est agi en France d'une véritable conspiration basée sur le mensonge, pilotée conjointement par les industriels et l'État, en particulier lorsque la gauche était au gouvernement, et avec la collaboration d'une partie des centrales syndicales.

Cette opération d'ampleur concernait une très grande partie des secteurs de l'industrie : cela allait des sociétés qui possédaient des mines d'extraction comme Saint-Gobain, à ceux qui transformaient l'amiante, comme Eternit, et s'étendait au bâtiment avec le fibro-ciment employé partout, à la métallurgie avec de multiples applications allant des plaquettes de frein aux transformateurs électriques, en passant par les chantiers navals qui en utilisaient à profusion, à la chimie et un peu partout dans les autres secteurs. Et elle s'est mise en place en 1982, juste après l'arrivée au pouvoir de la

gauche avec Mitterrand, et le PS et le PC au gouvernement.

Tout le monde connaissait les risques liés à l'utilisation de l'amiante, les protestations montaient dans le monde. C'est pour les contrer et maintenir l'utilisation de l'amiante par les industriels, pour leur plus grand profit, que le patronat proposa en 1982 la mise sur pied du Comité permanent amiante, réunissant les représentants de toute l'industrie, l'État avec les représentants des principaux ministères, Industrie, Travail et Santé, les centrales syndicales qui acceptèrent d'y siéger au nom de la « défense de l'industrie française », des scientifiques complaisants. La présidence, en toute ironie, fut donnée au président de l'Institut national de recherche et de sécurité, l'INRS, chargé en théorie de promouvoir la protection des salariés au travail. Cet individu allait être le principal activiste en

vue d'empêcher l'interdiction de l'utilisation de l'amiante en France.

Le but affiché de ce Comité était de promouvoir l'utilisation de l'amiante, la « bonne utilisation », comme ils disaient. La collaboration au service du patronat était tellement patente et indécente qu'assez rapidement Force Ouvrière décida de s'en retirer. L'action s'intensifia justement après 1984 quand le Bureau international du travail,

qu'on peut difficilement classer comme contestataire, préconisa l'interdiction internationale de l'utilisation de l'amiante à cause de ses dangers avérés. C'est là que Martine Aubry œuvra en tant que directrice générale du travail pour faire obstacle avec le gouvernement français à la décision du BIT. Cette collaboration patronat-État-syndicats allait se traduire par des dizaines de milliers de victimes.

Il fallut attendre 1996 pour que le gouvernement Chirac promulgue l'interdiction totale de l'amiante. Le Comité permanent amiante s'était entre-temps éteint sous les feux de la critique.

Tous ceux qui, de près ou de loin, ont collaboré à cette opération sont coupables, si ce n'est aux yeux de la justice, en tout cas aux yeux du monde du travail et de toute la société.

P.S.

## Quand l'État soutient les patrons assassins

En charge du dossier de l'amiante au sein du Pôle de santé publique de la Justice, la juge Bertella-Geffroy avait été dessaisie de sa fonction en mars dernier. Alors qu'elle avait contesté cette décision, le Conseil d'État vient de lui donner tort : elle ne retrouvera pas son poste. L'appareil d'État s'est incliné devant le puissant lobby des industriels de l'amiante qui voulait sa peau.

Déjà, elle avait été dessaisie en 2011 du dossier Eternit par la Cour d'appel de Paris, en même temps qu'étaient annulées les mises en examen qu'elle avait prononcées contre six de ses dirigeants. En janvier dernier, elle s'était aussi vu retirer le dossier Ferodo Valeo de Condé-sur-Noireau, une entreprise accusée d'avoir causé la mort de 1 300 personnes, et maintenant elle est définitivement écartée.

Un autre juge sera nommé à sa place, qui devra reprendre le dossier depuis le début, ce qui pourrait prendre plusieurs années. Les patrons qui, en toute connaissance de cause, ont exposé leurs salariés et les habitants proches de leurs usines à ce danger mortel, bénéficient donc d'un nouveau sursis. Les victimes, elles, attendront...

M.L.

### • Logement

Un projet de loi au Parlement

# Le gouvernement au secours des promoteurs

Mardi 21 mai, l'examen du projet de loi autorisant le gouvernement à recourir à des ordonnances dans le but « d'accélérer les projets de construction » a commencé à l'Assemblée.

Pour justifier le recours à cette procédure, Annick Lepetit, rapporteure socialiste du projet de loi, rappelle que sur les douze derniers mois, le nombre de mises en chantier de logements a baissé de 18% par rapport aux douze mois précédents. « Non seulement cette évolution a des répercussions négatives sur l'emploi dans le bâtiment, mais elle aggrave la crise déjà alarmante du logement. L'urgence de la situation commande une réponse rapide et efficace de l'État sur ces questions. »

En fait de mesures d'urgence, pour relancer la construction – c'est-à-dire inciter les promoteurs immobiliers à construire des logements –, il s'agit essentiellement, selon la députée socialiste, de « faire sauter des verrous qui ne se justifient plus » et qui empêcheraient les promoteurs de construire.

Parmi ces verrous, il y aurait par exemple les règles qui limitent les possibilités de surélévation des immeubles et qui obligent à créer des places de parking. Et il y a plus

généralement toutes les normes et réglementations qu'il faudrait revoir « afin de réduire les coûts de construction », comme l'explique l'administration aux professionnels de la construction dans un questionnaire les invitant à « faire remonter leurs propositions de simplification et d'assouplissement des exigences réglementaires et normatives ».

Autre obstacle à faire sauter selon le gouvernement, il y a aussi les recours contentieux « abusifs ou pas qui bloquent considérablement les délais de construction ». Pour délivrer les promoteurs de cette menace, la députée socialiste propose même de dissuader toute contestation en permettant au promoteur bénéficiaire d'un permis de construire contesté de demander au juge de condamner à des dommages et intérêts l'auteur d'un recours abusif.

Ces mesures ont été adoptées le 14 mai à l'Assemblée à l'unanimité par les députés de droite et de gauche de la commission des affaires économiques. Elles ne peuvent être que bien accueillies par les professionnels de la construction et du bâtiment qui les réclamaient depuis longtemps. C'est un cadeau sans contrepartie, car ces mesures ne se traduiront pas par une relance réelle de la construction et encore



moins par une amélioration de la situation des populations mal logées, contrairement à ce que prétend ou laisse entendre le gouvernement.

Si les promoteurs construisent aujourd'hui moins de logements, et si la production s'effondre, ce n'est pas en raison des soi-disant verrous visés par le projet de loi. C'est parce que la construction des logements est régie par les lois du marché capitaliste et donc par la loi du profit. Avec la crise, l'appauvrissement des populations et la réticence des banques à leur faire crédit, la demande pour les logements neufs plonge. Les promoteurs

ne font que s'adapter à cette situation pour préserver leurs marges : la production de logements s'effondre, mais pas leurs prix ! Et ils ne font donc qu'ajouter la crise à la crise.

Pour résoudre cette « crise » de la construction de logements, il faudrait faire exactement le contraire de ce que propose le gouvernement, qui sert la soupe aux promoteurs : l'État devrait lui-même prendre en main cette activité pour la soustraire aux capitalistes de l'immobilier, en en faisant un service public de construction de logements sociaux. Il y a effectivement urgence.

Jean-Jacques LAMY

### • Fonction publique

# Moins de travailleurs en 2011, on voit le résultat aujourd'hui !

L'Insee vient de publier des chiffres provisoires concernant le nombre de travailleurs dans la fonction publique à la fin de 2011. En un an, les effectifs globaux des agents de l'État, des hôpitaux publics et des collectivités avaient alors baissé de 0,4 %, ce qui représentait plus de 21 000 emplois supprimés.

Ce chiffre est le résultat de la politique de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, un des axes des attaques de Sarkozy. Près de 150 000 postes d'agents avaient disparu en cinq ans, avec les conséquences qu'on ne connaît que trop. Pourtant, parallèlement à ces coupes budgétaires, un million de postes précaires de contrats aidés avaient vu le jour, en particulier dans l'Éducation nationale et les collectivités locales, preuve que ces emplois étaient indispensables au fonctionnement de la société. Il ne s'agissait donc

bien que de réduire les budgets de l'État, tout en confortant la propagande sarkozyste ; et peu importe si la précarisation des travailleurs et le chômage croissaient dangereusement.

Le problème est que, depuis que Hollande tient les rênes des politiques infligées à la population, rien n'a changé, à part quelques déclarations de périodes électorales. 60 000 postes devraient paraître être rétablis dans les établissements scolaires, en cinq ans, sur les 80 000 supprimés par Sarkozy. En fait, les mille postes annoncés par le ministre

de l'Éducation à la rentrée de septembre 2012 n'ont pas suffi, loin de là, à combler les vides les plus criants devant les élèves. Quant aux projets affirmés – scolariser un plus grand nombre de bambins de moins de trois ans, remplacer correctement les enseignants en cas d'absence, lutter contre l'échec scolaire, disposer de « plus de maîtres que de classes » pour permettre les activités diverses ou remédier aux difficultés – les quelques milliers de postes annoncés pour la rentrée de septembre 2013 n'y suffiront évidemment pas alors que 60 000 élèves supplémentaires sont attendus dans les écoles, les collèges et les lycées.

Ceux qui se réjouissent de pouvoir annoncer cette baisse dans les effectifs globaux de

fonctionnaires déplorent que les emplois aient néanmoins augmenté en 2011 dans les hôpitaux publics et les collectivités locales, réduisant l'effet des suppressions dans la fonction publique d'État (Éducation, Intérieur, administrations...). Mais cela ne fait que compenser un peu les effets du désengagement de l'État de services assumés à grand peine par les collectivités locales, et ceux des économies budgétaires sur la santé, sur l'accueil sanitaire de la population.

Il n'y a pas besoin de statistiques, et encore moins d'analyses fumeuses, pour constater les dégradations entraînées par la poursuite de la même politique depuis mai 2012.

Viviane LAFONT

### • Journée de solidarité

Pour l'instant, seuls salariés et retraités sont solidaires

Faut-il étendre la « journée de solidarité » aux professions libérales et aux artisans ? La ministre déléguée aux Personnes âgées a déclaré que cela était « effectivement envisagé », mais que rien n'était encore « décidé ni arbitré ».

En 2004, prenant prétexte de l'hécatombe due à la canicule de l'année précédente, le gouvernement Raffarin avait décrété que le lundi de Pentecôte cesserait d'être un jour férié. L'argent ainsi récolté par le travail des salariés, environ 2,4 milliards par an, alimenterait une caisse destinée à améliorer les conditions de vie dans les maisons de retraite et les centres pour handicapés, notamment par l'embauche de personnel.

Dans les faits, après la gabegie suscitée les premières années par cette mesure, le caractère férié du lundi de Pentecôte a été rétabli et la journée de solidarité a pris différentes formes : retrait sur salaire, étalement sur l'année des heures travaillées, suppression d'un jour de RTT, etc. Mais il n'en reste pas moins que tous les travailleurs perdent un jour de salaire, tandis que les médecins, les avocats, les artisans... et les parlementaires sont exonérés de cette journée dite de solidarité.

Le gouvernement « réfléchit » maintenant à la possibilité de les faire payer, ce qui suscite déjà des protestations parmi ce milieu de privilégiés. Mais il n'a pas réfléchi autant lorsqu'il s'est agi de taxer les retraités, puisque tous ceux qui sont imposables sont soumis à la contribution solidarité autonomie, destinée à financer la perte d'autonomie, et qui se traduit depuis le 1<sup>er</sup> avril par un prélèvement de 0,3 % sur leur pension.

Marianne LAMIRAL

## • Ouverture le dimanche

# Les profits du septième jour

Les chaînes de magasins Leroy-Merlin et Castorama viennent de trouver des alliés dans leur campagne pour obtenir le droit d'ouvrir le dimanche : dix députés socialistes ont écrit à Ayrault le 25 avril pour lui demander de donner cette autorisation aux magasins de bricolage de la région parisienne.

Les députés relèvent le fait que certaines grandes surfaces peuvent ouvrir et d'autres non, suivant la localisation, la branche, les autorisations préfectorales, etc. Ils ajoutent que les dérogations successives à la loi prévoyant le repos dominical constituent un imbroglio juridique dont on ne voit pas la logique. Et, avec le faux gros bon sens habituel, ils affirment que patrons et salariés ont intérêt à ouvrir le dimanche, les uns pour vendre plus, les autres pour améliorer leur paye.

Mais c'est uniquement parce que leurs salaires sont bas que des travailleurs de la grande distribution demandent à travailler le dimanche. Et c'est parce qu'il y a des millions de chômeurs que même ceux qui voudraient rester chez eux n'osent pas refuser de passer des dimanches au magasin.

Aujourd'hui, dans la grande distribution, les dimanches travaillés sont mieux payés que les jours de semaine. Mais pour combien de temps ?

Les patrons des commerces des zones touristiques ont d'ores et déjà obtenu le droit d'ouvrir sept jours sur sept sans avoir à majorer la paye du dimanche. Et, quoiqu'ils disent aujourd'hui, c'est bien entendu cela que visent les capitalistes des grandes enseignes.

Les députés socialistes font aussi valoir que les habitants de la région parisienne passant des heures dans les transports, ils n'ont pas le temps de faire leurs courses en semaine. L'un d'entre eux ajoute que, vu la modicité des salaires, bien des gens ne peuvent avoir recours aux artisans et doivent bricoler eux-mêmes, ce qui rendrait indispensable l'ouverture de Leroy-Merlin sept jours sur sept. On imagine d'ici le malheureux député PS qui casse sa dernière mèche un dimanche après-midi et qui se retrouve avec son placard de cuisine en vrac dans l'entrée de son F3 toute la semaine...

Il est certain qu'il serait agréable, et normal en fait, de pouvoir trouver facilement ce

dont on a besoin n'importe quel jour, grâce au travail réellement volontaire et librement organisé de tous les membres de la collectivité. Mais, pour l'instant, le moteur de la société n'est pas la satisfaction des besoins de tous, mais l'accumulation des profits privés. Et toutes les prétendues nécessités du commerce, de la concurrence loyale, de l'amélioration des salaires par le travail du dimanche, du service à la clientèle, etc., ne sont là que pour masquer cette recherche du profit.

La seule question du salaire le montre. Des salariés de Leroy-Merlin manifestaient le 14 mai pour revendiquer le droit de travailler le dimanche afin de gagner cent euros de plus. Cette manifestation était financée et organisée par le patron, qui payait même la demi-journée. Or Leroy-Merlin est une des nombreuses propriétés de la famille Mulliez, une des plus riches du pays, qui pourrait sans problème augmenter tous ses salariés de cent euros par mois et qui pourrait également embaucher et payer correctement du personnel pour ouvrir le dimanche. À condition bien entendu de prendre sur ses profits !

Paul GALOIS



## • Fraudeurs fiscaux

# Les ouvertures du gouvernement

Vendredi 17 mai, Bernard Cazeneuve, qui a succédé à Jérôme Cahuzac au poste de ministre du Budget, a déclaré qu'il réfléchissait à des procédures visant les riches contribuables ayant ouvert des comptes à l'étranger sans les déclarer. Le ministre n'a rien révélé de ces « procédures ».

Au moment de l'affaire Cahuzac, le même Bernard Cazeneuve s'était montré en paroles beaucoup plus sévère avec les fraudeurs fiscaux. Il avait alors écarté toute idée de régularisation. Il pouvait alors difficilement faire moins, mais depuis, sa position s'est assouplie. L'espoir de récupérer pour le budget de l'État quelques milliards d'euros de recettes

sur les 60 à 80 milliards d'euros que représenterait, chaque année, le manque à gagner de la fraude fiscale pour l'État, y est sans doute pour quelque chose.

Le ministre du Budget affirme hypocritement qu'il ne s'agirait ni d'amnistier les fraudeurs repentis, ni de leur faire aucun cadeau. C'est difficile à croire. Car ce n'est pas en les menaçant de la prison – prévue par la loi pour ce type de délit – qu'il peut espérer les inciter à rapatrier leurs fonds. En tous cas, c'est une bien curieuse façon de faire la guerre à la fraude – et aux fraudeurs – fiscaux.

J.-J. L.

## Le chef des menteurs continue de sévir

« Ouf », doivent se dire les notables du PS, la toute récente brebis galeuse, Cahuzac, a renoncé à postuler à un siège au Parlement pour pouvoir revenir dans le troupeau.

Tout le monde s'indigne, à juste titre, des mensonges et des filouteries de l'ex-ministre PS du Budget, mais on aurait bien plus de raison de le faire devant les capitulations de Hollande face aux exigences des riches et de nos exploités.

Certes, lors de sa campagne, le candidat Hollande s'était engagé sur peu de choses. Mais même ses rares promesses à destination de la population laborieuse sont immédiatement tombées aux oubliettes, en particulier celles qui laissaient entendre

qu'il s'opposerait aux diktats de la finance et du grand patronat. Les salariés d'Arcelor, de PSA, de Doux ou de Goodyear sont en train d'en faire l'amère expérience.

Pour se défendre, les travailleurs ne peuvent compter que sur eux-mêmes. Leur force, ensemble dans les luttes, pèserait bien plus que des tonnes de bulletins de vote déposés dans les urnes.

## Bien comprendre le Mélenchon

Mélenchon s'est répandu sur les ondes durant le week-end de Pentecôte pour expliquer « que les Français n'avaient pas compris », au moment de la présidentielle, que Hollande s'appretait à faire une politique de droite.

Il faut dire que Mélenchon

ne les a pas beaucoup aidés à comprendre, lui qui a appelé à voter sans contrepartie pour le candidat du PS.

Mélenchon n'aide pas plus à cette clarification en se disant candidat au poste de Premier ministre d'un gouvernement qui serait sous la coupe du même Hollande.

Mais la politique d'un tel gouvernement serait évidemment encore au service du patronat.

## LVMH : rapacité non dissimulée

Pendant près de dix ans, LVMH aurait organisé minutieusement sa montée dans le capital d'Hermès sans léser sur les moyens : cabinets d'avocats, montages financiers dans les paradis fiscaux...

Aujourd'hui LVMH dit

détenir 14,2 % d'Hermès et pouvoir monter à 17,1 %. Mais l'Autorité des marchés financiers a mené une enquête et accuse LVMH de dissimulation de marché et de manque de sincérité des comptes.

Maintenir le secret vis-à-vis des travailleurs sur les affaires et les comptes des entreprises, c'est normal pour tous ces gens-là, Mais entre eux, les brigands capitalistes ne se laissent pas arrêter par ça.

## Derrière le paravent démocratique

Dans l'affaire Karachi, il y avait le soupçon que des commissions pour des livraisons d'armes au Pakistan aient financé la campagne de

Balladur en 1995, en toute illégalité. Il y aurait maintenant une preuve. Les juges Van Ruymbeke et Le Loire auraient retrouvé outre-Atlantique une facture d'une société de communication, confirmant ce financement occulte.

Cette facture de 52 000 euros prouverait que deux études d'opinion destinées à connaître les chances de Balladur dans la présidentielle de 1995 ont été payées par un intermédiaire-clé dans la vente d'armes entre l'État français et les destinataires pakistanais. L'intermédiaire mis en cause nie et dénonce un autre intermédiaire qui nie également.

En attendant, d'autres juges enquêtent sur un possible financement libyen en 2007 de la campagne de Sarkozy, allié de Balladur en 1995. On n'est certainement pas au bout des révélations.

*fil rouge*

# 18,19 et 20 mai, la Fête de Lutte Ouvrière

## Faire vivre nos idées et préparer l'avenir

Si le beau temps n'était pas au rendez-vous à la Fête de Lutte Ouvrière des 18, 19 et 20 mai, la fraternité et la bonne humeur étaient bien présentes parmi les participants. Malgré la pluie, la Fête a été un succès.

Comme chaque année, cette Fête est l'occasion, dans une ambiance joyeuse et fraternelle, d'échanger des idées, de discuter des problèmes cruciaux qui se posent aux travailleurs face aux attaques du patronat et du gouvernement Hollande qui le sert. Elle a été cette année l'occasion de rencontrer et d'applaudir des ouvriers de l'usine PSA d'Aulnay racontant leur grève après quatre mois de lutte.

Comme l'a rappelé Nathalie Arthaud lundi 20 mai, cette fête est aussi celle de nos camarades de Spark aux États-Unis, celle de tous nos camarades qui militent dans le cadre de l'Union Communiste Internationaliste, aux Antilles dites françaises, à Haïti, en Côte d'Ivoire, en Belgique, Allemagne, Grande-Bretagne, Espagne, Italie, à la Réunion, en Turquie.

Ce grand rassemblement a montré encore une fois que notre courant communiste révolutionnaire, qui regroupe ceux qui veulent en finir avec cette économie capitaliste, est bien vivant.



• Nathalie Arthaud, dimanche 19 mai 2013 (extraits)

## Il faut inverser le rapport des forces

(...) En tant que communistes révolutionnaires, nous avons la ferme conviction que les travailleurs, les exploités, sont capables de diriger, démocratiquement, la société! Infiniment mieux en tout cas que le grand capital, la bourgeoisie et leurs serviteurs politiques. Eh bien nous pensons, à plus forte raison, que les travailleurs sont capables de diriger eux-mêmes, démocratiquement, leurs propres luttes! Alors oui, ce sera aux travailleurs eux-mêmes d'impulser leurs luttes, de les organiser et de les diriger! Ils en ont la capacité et lorsqu'ils en ont la volonté, tout devient possible.

Cela fait des années qu'il n'y a pas eu de grandes luttes collectives. Mais il y a toujours ici et là, des luttes, des grèves, des manifestations. Ces luttes sont d'autant plus difficiles qu'elles sont isolées, menées entreprise par entreprise. Ce sont des luttes où les travailleurs se retrouvent à se battre dos au mur, mais ils se battent quand même! Ils se battent parce qu'ils veulent dire non! Parce que s'il y a une chose qu'ils peuvent préserver, c'est leur conscience et leur dignité!

J'en profite ici pour rendre



hommage aux ouvriers de l'usine PSA d'Aulnay qui ont fait grève pendant quatre mois. Pendant leurs quatre mois de grève, ils ont eu face à eux la famille Peugeot, une des familles bourgeoises les plus riches et les plus rapaces du pays, et ils ont montré qu'ils pouvaient lui tenir tête.

Ils n'ont pas réussi à empêcher la fermeture d'Aulnay mais, déterminés et organisés comme ils l'étaient, ils ont arraché à la direction des garanties qu'ils n'auraient pas eues sans la grève. Et au-delà de ce qu'ils ont obtenu, ils ont gagné le respect de

bien des travailleurs et ils ont montré le chemin à suivre.

Alors oui, ils peuvent être fiers car ils ont représenté la combativité de la classe ouvrière, la dignité des travailleurs et la conscience de classe, ce qu'il y a de plus précieux pour les travailleurs!

### Pour un parti de classe des travailleurs

(...) Bien des travailleurs sont écoeurés par les dirigeants politiques et ils le montrent par l'abstention aux élections, et cela se comprend. Si la gauche et la droite n'ont pas tout à fait le même langage, une fois au

gouvernement elles mènent la même politique favorable au grand patronat. (...)

La bourgeoisie n'a que faire de l'abstention des classes populaires. Ce qui commencerait à lui poser problème, c'est que s'impose sur la scène politique une force qui incarne les intérêts des travailleurs et exclusivement leurs intérêts.

Il faut un parti qui oppose à la politique de classe de la bourgeoisie la politique de classe des travailleurs. Ce parti est indispensable pour défendre au quotidien les intérêts des travailleurs. Il est indispensable pour donner à la classe ouvrière l'instrument pour accomplir sa tâche historique, celle de renverser la domination de la bourgeoisie et de la remplacer par un gouvernement des travailleurs pour les travailleurs. (...)

Oui nous sommes communistes, communistes dans le vrai sens du terme, avec cette conviction que l'on peut débarrasser la société de la dictature de l'argent et des crises. Oui l'avenir de l'humanité c'est une société sans le marché, sans la loi aveugle du profit, sans la concurrence et sans exploitation, et nous

sommes convaincus que c'est la classe ouvrière qui en sera le moteur! Même pour mener les combats quotidiens des travailleurs, et surtout pour les mener à la victoire, il faut avoir confiance dans la classe ouvrière.

### La droite à l'offensive

(...) La situation change. Et pour l'instant elle change en faveur de la droite. Les manifestations contre le mariage homosexuel lui ont permis de se renforcer. Les manifestants se sont certes cantonnés à dénoncer le mariage homosexuel et la filiation au nom de leurs valeurs conservatrices mais c'est un terrain de recrutement, un terrain d'entraînement pour des courants d'extrême droite profondément antiouvriers, antigrèves, antisyndicats. Ils sont politiquement et socialement des ennemis des travailleurs et c'est ceux-là qui sont aujourd'hui renforcés par l'arrivée de la gauche au pouvoir.

Parmi eux, il y a le Front national, dont on voit que l'influence grandit, y

Suite en  
page 10

# La Fête en images

PHOTOS LO



Suite de  
la page 7

compris dans l'électorat populaire. Comme tout démagogue, Le Pen sert aux uns et aux autres le discours qu'ils veulent entendre. Il y en a pour les catholiques, pour les racistes, et il y en a aussi de plus en plus pour les chômeurs, pour les ouvriers et pour les retraités.

Mais derrière ces œillades aux classes populaires, Le Pen prépare un régime autoritaire antiouvrier. Dans bien des pays d'Europe, sans être au gouvernement, ses amis d'extrême droite pèsent déjà sur la politique des gouvernements pour une politique plus autoritaire, toujours plus dure contre les chômeurs et les pauvres.

Un des principaux arguments du Front national est qu'il n'a jamais été au pouvoir, qu'il ne s'est jamais compromis, contrairement aux grands partis qui alternent au gouvernement. Certes, Marine Le Pen n'a jamais été au pouvoir, son père non plus, mais des gens de leur acabit, l'Europe en a connus, du Portugal de Salazar à la Grèce des colonels en passant par l'Espagne de Franco. Voilà les modèles pour l'extrême droite, voilà le régime qu'elle voudrait imposer.

Certaines des bandes d'extrême droite qui s'agitent dans l'ombre du Front national prennent même leurs références chez Mussolini et Hitler. Les régimes fascistes de Mussolini ou de Hitler, avant d'être des dictatures brutales qui détruisaient les organisations ouvrières et assassinaient les militants ouvriers, se disaient « national-socialistes », ils dénonçaient « le capitalisme financier », ils prétendaient combattre le chômage et donner un travail à tout le monde. Sauf que leur monde à eux excluait les Juifs, les Tsiganes, les homosexuels, les Noirs, et bien entendu les communistes ! Même s'il reste pour le moment sur le terrain électoral, la perspective politique du Front national est un régime de ce genre.

Il n'y a pas encore en France de milices armées qui font leur loi sur la population, mais il y en a en Hongrie et en Grèce. Même



en France, on peut déjà voir agir le matériau humain qui pourra les constituer. On les a vus, en marge des manifestations contre le mariage pour tous, s'en prendre aux homosexuels. Demain, ils pourraient s'en prendre aux Roms et aux travailleurs immigrés comme en Grèce.

Quand Le Pen s'attaque verbalement aux travailleurs immigrés, ce ne sont pour l'instant que des mots, mais demain son parti ou d'autres de la même espèce passeront aux actes. Ils commenceront peut-être par s'en prendre aux travailleurs sans papiers, mais ceux avec papiers suivront, et ensuite ce sera le tour à des Français qui auront le défaut d'être syndiqués ou de gauche.

La perspective politique de l'extrême droite est de s'attaquer au mouvement ouvrier, de limiter ou d'interdire les grèves, d'éliminer toute conscience de classe et, à plus forte raison, toutes les idées communistes. Le Pen fait des appels du pied à l'électorat populaire et même aux chômeurs, aux salariés, mais elle creuse la tombe des classes exploitées.

Oui, une course de vitesse est engagée de fait entre les travailleurs conscients et l'extrême droite antiouvrière. Et il se peut que les travailleurs soient amenés à se battre sur le terrain politique en même temps qu'ils se battent pour défendre leurs conditions d'existence, leur emploi, leur salaire.

C'est en menant leurs luttes sur le terrain de classe, que les travailleurs prendront conscience à quel point leurs intérêts matériels et leurs intérêts politiques sont

intimement liés et qu'ils apprendront à faire le tri entre leurs ennemis, leurs faux amis et leurs amis.

Les travailleurs deviendront une force politique capable de peser quand ils opposeront à « l'union nationale » et au poison de la « préférence nationale », la préférence de classe. Quand ils diront : les exploités d'abord ! Quand ils se battront pour les travailleurs d'abord ! Quand ils se battront pour leur emploi, pour leur salaire et surtout pour le contrôle des exploités sur les entreprises, sur les banques, afin que les décisions économiques cessent d'être le monopole d'une minorité de riches parasites !

### Mélenchon, marchand d'illusions

Le discrédit de Hollande renforce la droite et l'extrême droite, mais il provoque aussi du mécontentement parmi les électeurs habituels du Parti socialiste. Ils ont tendance à se regrouper autour de Mélenchon et du Front de gauche.

Au Front de gauche, la direction du PC et Mélenchon n'ont pas la même stratégie électorale, en particulier dans les municipales, mais ils ont fondamentalement la même politique et la même préoccupation d'attirer les « déçus du socialisme » et de représenter l'alternative à gauche.

Après avoir aidé dans le passé Mitterrand à se donner une image d'homme de gauche, la direction du PC amène la force militante et le crédit qui lui restent de son passé de parti ouvrier à Mélenchon. Il aide ainsi l'ancien sénateur et ministre socialiste à se donner une allure de révolutionnaire du verbe et d'ami des travailleurs.

La sauce de Mélenchon est un drôle de mélange, qui concilie la prise de la Bastille avec une candidature au poste de Premier ministre.

Après Hollande, c'est lui qui nous explique maintenant qu'il est possible d'avoir un « bon » gouvernement de gauche, qu'il est possible d'en faire ravalier aux plus riches et de concilier les intérêts des

travailleurs et de la bourgeoisie. Le croire serait aller d'illusions en illusions ! Quand bien même Mélenchon serait Premier ministre, il serait non seulement sous l'autorité de Hollande, mais surtout à la tête d'un appareil d'État entièrement construit pour servir les intérêts de la bourgeoisie. (...) Un gouvernement Mélenchon devra, comme n'importe quel autre gouvernement sous la domination sociale de la bourgeoisie, obéir à la classe riche. Dans cette période de crise, cela le mettra dans l'obligation de faire une politique antiouvrière. (...)

À tous ceux qui sont convaincus par nos idées mais qui regrettent que nous ayons moins d'influence que Mélenchon, nous disons : rejoignez-nous ! Car s'il y a bien des choses que nous ne pouvons pas faire, il y en a toujours une que nous pouvons faire : dire ce que nous pensons, affirmer notre politique communiste révolutionnaire, faire vivre nos idées et préparer l'avenir. (...)



• Nathalie Arthaud, lundi 20 mai

## Travailleurs de tous les pays, mêmes exploités, même combat

(...) Les damnés de l'exploitation capitaliste du Bangladesh, de Malaisie, d'Inde, de Thaïlande, du Vietnam, les millions d'esclaves des temps modernes éparpillés aux quatre coins du monde sont nos sœurs, nos frères de combat. Alors, sachons-le, tous ceux qui essaient de nous dresser les uns contre les autres, sous quelque forme que ce soit, sont nos ennemis!

Pour que l'immense force sociale qu'est le prolétariat international renverse la bourgeoisie pour mettre fin à l'exploitation, il doit être organisé, conscient de ses objectifs, de sa capacité à prendre la société en main et à la diriger.

Tout au long de l'histoire du mouvement ouvrier, la conscience révolutionnaire s'est concrétisée à travers des Internationales, en même temps qu'à travers des partis. La Première puis la Seconde Internationale ont répandu parmi les travailleurs la conscience de faire partie d'une seule et même classe ouvrière, de vivre et de combattre pour une même cause. La Troisième Internationale, proclamée après la révolution russe, se considérait comme le parti mondial de la révolution communiste jusqu'à ce que la bureaucratie stalinienne la liquide, d'abord politiquement puis en la dissolvant purement et simplement.

Un des pires dégâts du stalinisme dans les consciences est d'avoir inventé la notion de « socialisme dans un seul pays » et d'avoir enchaîné les partis communistes des différents pays derrière le nationalisme, c'est-à-dire derrière leur bourgeoisie

nationale. Qui peut pourtant imaginer résoudre les problèmes au niveau national? Qui peut penser résoudre les problèmes de l'économie, de l'environnement à l'échelle nationale? La mondialisation, l'interdépendance des économies sont un fait!

(...) Alors, faire croire que la solution est le repli sur soi est une stupidité réactionnaire. Mais c'est une stupidité de plus en plus partagée, sous des variantes diverses, qui vont du nationalisme au protectionnisme en passant par la démondialisation.

Sur ce terrain, la seule différence entre l'extrême droite lepéniste et les partis parlementaires de droite ou de gauche est dans la virulence du langage.

Ce sont des idées stupides parce que l'interdépendance des économies ne peut plus se défaire: combien d'usines, dispersées dans combien de pays, participent à la fabrication d'un avion? Combien de salariés ici, en France, travaillent pour le compte d'une entreprise américaine, japonaise, anglaise ou allemande?

(...) Mais c'est surtout un piège pour les travailleurs car dans les pays impérialistes, en particulier en France, même lorsque le protectionnisme est présenté comme un moyen de protéger les travailleurs, c'est clairement avec la prétention de le faire contre la concurrence des travailleurs de pays pauvres, d'Afrique ou de Chine.

Et c'est un moyen de dresser les travailleurs de ce pays contre leurs frères de classe des autres pays et de les enchaîner derrière leur bourgeoisie impérialiste.

Une des variantes à

la mode aujourd'hui de ce nationalisme imbécile est d'accuser l'Allemagne en général et Merkel en particulier d'imposer l'austérité en Europe. Merkel ne vaut certes pas mieux que Hollande, Cameron ou tous ces chefs d'État européens qui répercutent sur leurs peuples respectifs les exigences de la finance internationale.

Mais, en France, Hollande n'a pas eu besoin de Merkel pour mener sa politique d'austérité. Ce n'est pas le Parlement allemand qui a voté l'accord de flexibilité, c'est le Parlement français, où les socialistes sont majoritaires. Ce n'est pas Merkel qui a soufflé à Hollande l'idée du crédit d'impôt compétitivité de 20 milliards, ce cadeau scandaleux que nous paierons tous, c'est le grand patronat.

Non, la politique d'austérité n'est pas « allemande ». Faire payer les travailleurs, imposer des sacrifices à la population est le b.a.-ba des politiques menées par tous ceux au pouvoir, qu'ils soient allemands, français, de droite ou de gauche. Qui feraient-ils payer sinon? Les capitalistes? Les actionnaires? La bourgeoisie? Mais c'est justement ce qu'ils ne veulent pas faire!

### La domination de l'impérialisme continue de faire des ravages

(...) Le continent africain a d'abord été vidé de son sang avec la traite des esclaves, des siècles durant. Il a ensuite été colonisé près d'un siècle, mis encore en coupe réglée par toutes les puissances de l'époque. À cette époque personne ne parlait de fermer les frontières! Aujourd'hui sous-développée, l'Afrique continue d'être pillée par l'impérialisme. Elle est devenue pour des millions de femmes et d'hommes une prison de misère d'où il est de plus en plus difficile de s'échapper.

Comment reprocher à un ouvrier d'aller là où il y a du travail, là où il peut vivre et faire vivre sa famille? Ce n'est pas seulement une question de solidarité, c'est une question



d'intérêts communs.

L'exploitation barbare et criminelle des travailleurs des pays pauvres et les ravages de la finance, du chômage et de la misère dans les pays dits développés sont les deux faces du même système d'exploitation. Nous sommes liés dans un sort commun.

Les centaines de milliers de poings qui frappent à la porte d'Europe sont ceux de nos frères d'exploitation, nous nous devons d'en faire des frères de combat! Oui à la libre circulation des exploités, oui à la régularisation des sans-papiers, à bas les frontières!

Pour le capital et pour les affaires de la bourgeoisie, il n'y a pas de frontières qui tiennent. Tous les pays riches continuent de mettre la planète en coupe réglée. La domination de l'impérialisme continue à faire des ravages.

### Non à la guerre au Mali! Troupes françaises hors d'Afrique!

La guerre que la France mène au Mali n'est qu'une de ces nombreuses et infâmes guerres impérialistes. (...) Voilà le véritable but de guerre: une guerre tout bonnement à visée impérialiste, dans la continuité des guerres coloniales, une de ces sales guerres destinées à protéger les intérêts du grand capital dans la région.

Il s'agit ici des intérêts de Total qui exploite le pétrole en Mauritanie, où le fer est

aussi pillé depuis de longues années, mais surtout des intérêts d'Areva qui exploite l'uranium au Niger voisin, et c'est cette exploitation qui assure la prétendue « indépendance énergétique de la France »! La France n'a que faire de la liberté et du bien-être de la population malienne, de même qu'elle se moque des pauvres de Côte d'Ivoire, du Sénégal...

(...) Alors oui, Lutte Ouvrière a été dès le début opposée à cette guerre parce que c'est une guerre impérialiste qui est menée comme toutes les guerres coloniales pour piller les ressources d'un pays et pour continuer à maintenir le même ordre injuste: le pillage, l'exploitation par la France et les puissances impérialistes qui maintiennent l'Afrique dans la misère.

Mais nous sommes aussi opposés à cette guerre parce qu'elle sème dans toute la région des bombes à retardement, parce qu'elle risque d'attiser les tensions ethniques, parce qu'elle risque même sur le long terme de renforcer l'intégrisme radical.

(...) Alors non, rien de bon ne peut sortir de cette guerre. Le mal, en Afrique, la France l'a fait et elle continue de le faire. Et, une fois de plus, c'est le Parti socialiste qui apparaît comme l'exécuteur cynique des basses œuvres de l'impérialisme français. Non à la guerre au Mali! Troupes françaises hors d'Afrique! (...)



## • Sans-papiers Gentilly

### Des conditions d'hébergement dégradantes

148 sans-papiers, originaires de plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, avaient été expulsés début avril du squat qu'ils occupaient à Gentilly depuis un an. N'ayant pas d'autre alternative de logement, beaucoup étaient restés sur place. Dans l'urgence, la mairie avait mis un hangar à leur disposition, leur accordant un délai d'une semaine pour le quitter, dans l'attente d'une solution que l'État, sollicité par la mairie, devait légalement fournir. Ce dernier n'ayant toujours pas donné de réponse, les expulsés n'ont d'autre choix que de rester dans ce hangar malsain.

Actuellement, ils sont une centaine à y vivre, dormant pour la plupart à même le sol. Ils ne disposent que d'un tuyau d'eau et d'un seul WC, vidé deux fois par semaine. Une benne d'ordures et la décharge des services municipaux de voirie sont à leur porte, dans la même cour. Depuis deux semaines, l'électricité est coupée. Bien qu'ayant été alertée sur le danger que représente cette coupure, la mairie n'est toujours pas intervenue, alors que l'origine du problème est parfaitement identifiée.

Le comité de soutien aux sans-papiers qui s'est constitué demande à la mairie de réquisitionner un bâtiment afin que ces personnes soient hébergées dans un lieu sain, avec des conditions d'hygiène et de sécurité permettant de les accueillir dignement.

Cette situation n'est malheureusement pas isolée. Évacuation de squats où vivent des travailleurs sans-papiers parce qu'ils ne peuvent accéder à un logement ou démantèlement de camps Roms se succèdent, de semaine en semaine, mettant ainsi des familles entières à la rue. L'exemple de Gentilly témoigne que la politique d'immigration menée par le gouvernement socialiste est aussi inhumaine que celle de ses prédécesseurs de droite.

Correspondant LO

## • Procès Servier

### Selon que vous serez puissant ou misérable...

Mardi 21 mai, le procès pénal contre Jacques Servier, président et fondateur du laboratoire qui porte son nom, et quatre de ses plus proches collaborateurs a repris. Ils comparaissent devant le tribunal correctionnel de Nanterre pour « tromperie aggravée ».

En effet, pendant plus de trente ans, Servier a vendu du Mediator – plus de 150 millions de boîtes (!) – en masquant la véritable nature de ce médicament. Volontairement, dans les années 1990, parce que le marché s'annonçait plus rentable, Servier a continué à présenter son Mediator comme un antidiabétique alors qu'il s'agissait d'un coupe-faim. Il a donc dissimulé les risques graves qu'il faisait courir aux patients quand tous les coupe-faim ont été finalement retirés du marché.

Si le procès a « repris », c'est parce qu'il y a tout juste un an, les avocats de Servier l'avaient fait arrêter puis que, au mois d'août dernier, la Cour de cassation avait rejeté leur demande. Tout cela uniquement pour des raisons de procédure. Le pire est que ces arguties juridiques risquent bien d'entraîner un nouveau report du procès et même, si on en croit certains avocats, la relaxe pure et simple de Servier!

Avec son armada de services juridiques et d'avocats à sa solde, le Laboratoire Servier



fait tout pour retarder le procès. Il en a les moyens, des moyens qu'il a gagnés en partie en vendant sciemment un médicament dont il savait qu'il pouvait se transformer en poison. Servier gagne du temps, nie tout en bloc. Les victimes, elles, souffrent. Selon Irène

Frachon, la pneumologue brestoise qui a eu le courage de s'attaquer à Servier et de dénoncer ses méfaits, deux de ses patients en sont morts dans l'année qui vient de s'écouler. À quand les autres?

Sophie GARGAN

## • Centrale de Belleville-sur-Loire

### Contre les agissements d'EDF Des employées en grève

Depuis lundi 13 mai, douze employées sous-traitantes de la centrale nucléaire de Belleville-sur-Loire sont en grève.

Elles sont employées comme secrétaires ou hôtesses par des entreprises sous-traitantes depuis vingt-deux ans pour certaines. L'an dernier, un inspecteur de la sûreté a découvert ce « prêt illicite de main-d'œuvre » puisqu'elles sont en permanence sur la centrale et font un travail fait auparavant par du personnel EDF. Il a demandé à la direction de se mettre en conformité avec la loi, de les embaucher comme agents EDF et de régler les préjudices de rémunération, qui peuvent s'élever à 1 000 euros par mois et par salariée. La direction a refusé, une première puis une deuxième fois, de les embaucher, disant que ces emplois n'étaient pas dans « le cœur de métier ».

L'inspecteur va donc en référer au procureur de la République de Bourges qui va diligenter une enquête. Les syndicats seront informés et des plaintes vont être déposées aux Prud'hommes et au pénal. Les avocats d'EDF vont faire des offres financières mais il n'est toujours pas question d'embauche.

Les employées ont refusé ces tractations. La direction les a alors déplacées. Alors que leurs bureaux étaient à côté de ceux des employés d'EDF,

elles ont été envoyées à l'autre bout de la centrale, ce qui pose des problèmes pour le suivi du travail.

C'est devant cette situation que les travailleuses ont décidé de se mettre en grève pour faire connaître leur situation à l'ensemble du personnel et au-delà. Elles ont obtenu la solidarité financière des agents EDF et un préavis de grève a été déposé par le syndicat SUD au cas où l'intervention des agents EDF serait nécessaire.

Jeudi 23 mai, il était prévu de monter en car à Paris pour voir Delphine Batho, la ministre de l'Énergie. Une conférence de presse sera



organisée devant le ministère, toujours pour faire connaître le plus largement possible les agissements d'EDF, une

société qui se dit « à la pointe de l'éthique » et qui n'est pas capable de respecter la loi.

Correspondant LO

## • FedEx

### Des salariés fichés

Chez FedEx, la branche française du géant américain de la messagerie, un cadre a été licencié pour avoir dénoncé l'existence d'un fichier informatique recensant les noms d'une cinquantaine de salariés, accompagnés de remarques désobligeantes comme « fainéant », « dépressive » ou « résistant au changement » ; ce qui est parfaitement choquant... et de plus illégal.

Il s'en était ouvert à sa direction et avait remonté, sans succès, toute la chaîne hiérarchique du groupe, jusqu'au

président, pour dire que de telles pratiques ne pouvaient que nuire à l'image de cette société. Pour toute réponse, celle-ci a choisi de le remercier. Il a maintenant porté plainte contre sa direction pour « atteinte à la dignité et à la vie privée des personnes, dans un but illégitime ».

La direction de FedEx, qui a fait détruire le fichier incriminé, se défend maintenant en parlant d'une « erreur locale ». Mais des échanges de courriels prouvent que la direction financière du groupe installée à Bruxelles n'ignorait

rien de l'existence de ce fichier illégal.

Ce cadre n'est pas le premier salarié à dénoncer des pratiques douteuses et, comme c'est souvent le cas, c'est lui qui a été sanctionné. Que les salariés puissent contrôler leur entreprise et intervenir s'ils constatent des pratiques illégales ou illégitimes devrait pourtant être la moindre des choses. En tout cas, ce n'est pas eux qui devraient être sanctionnés mais bien les responsables qui n'ont même pas respecté la loi.

Jacques FONTENOY

## • PSA Aulnay-sous-Bois

### Après quatre mois de grève

# La direction a dû céder

Vendredi 17 mai, les grévistes de PSA Aulnay ont voté la suspension de la grève entamée le 16 janvier dernier. Ils ont demandé aux deux syndicats encore engagés dans la grève, la CGT et la CFDT, de signer un protocole de fin de grève.

En vertu de ce protocole, les quatre salariés licenciés pour « faute lourde » – en réalité, pour fait de grève – sont réintégrés et auront droit, soit aux mesures financières du plan social et à l'indemnité concédée aux grévistes, soit aux mêmes possibilités de reclassement que les autres travailleurs. La direction renonce également au licenciement de trois délégués contre lesquels des procédures avaient été engagées.

#### Les reculs de la direction

Au cours des quatre mois de grève, des dizaines de plaintes avaient été déposées par la direction de PSA Aulnay et les huissiers qu'elle rémunérait en permanence; ces plaintes sont abandonnées. Par ailleurs, les grévistes, qui redoutaient d'être victimes de discrimination dans l'application du plan social, ont obtenu des garanties écrites concernant les mutations. Les conséquences financières de la grève pour les grévistes ont été réduites: récupération de tous les jours de congés payés (2,5 par mois), paiement à 100% de la prime du demi 13<sup>e</sup> mois, et paiement des jours de chômage comme pour les autres travailleurs de l'usine. Enfin, les grévistes

qui choisissent de quitter PSA avant le 31 mai toucheront une indemnité forfaitaire de quelque 20 000 euros. Cette somme s'ajoute aux indemnités prévues par le plan social, indemnités dont le montant varie en fonction des situations individuelles, mais qui sont de quelque 40 000 euros pour un salarié employé par PSA depuis dix ans et gagnant 2 000 euros brut par mois. En moyenne, les grévistes quittant PSA vont donc recevoir environ 60 000 euros.

Par ailleurs, la grève a permis à l'ensemble des travailleurs du groupe PSA d'obtenir des primes de licenciement, de mutation et de déménagement supérieures à ce que la direction proposait avant la grève, ainsi que des conditions de départ anticipé pour les anciens.

Tous ces acquis de la grève font enrager les syndicalistes non grévistes (SIA, CFTC, FO) qui expliquaient jusqu'alors que la résignation était la meilleure option.

#### Une grève active et démocratique

Empêcher la fermeture de l'usine était bien sûr hors de portée des grévistes, même s'ils n'ont cessé de dénoncer le gâchis que cela représente.



Défilé dans l'usine à la reprise.

C'était impossible à 200 grévistes, et même à 500, face à la puissance conjuguée de la famille Peugeot et du gouvernement PS, qui n'a pas ménagé sa peine – ni celle des CRS! Il aurait fallu pour cela un tout autre rapport de force, qui mobilise non seulement l'ensemble des travailleurs d'Aulnay, mais au moins tous ceux de PSA.

Mais les principaux acquis de la grève ne se limitent pas à l'amélioration du plan social, ni au protocole conclu le 17 mai.

Pendant quatre mois, les grévistes ont eu la tête haute. Alors que tant de travailleurs

adressés à l'ensemble des travailleurs du pays, pour l'interdiction des licenciements. Ils ont financé leur grève en recueillant, grâce à la solidarité de dizaines de milliers de travailleurs, quelque 800 000 euros qui leur ont permis de tenir. Ils ont aussi multiplié les actions, annoncées ou « surprise », en direction de PSA, du patronat (Medef, UIMM) et du gouvernement, tous furieux d'être ainsi contestés.

En outre, cette grève a été menée, du début à la fin, de façon démocratique, consciente, par les travailleurs eux-mêmes. Réunis tous les jours, voire deux fois par jour, en assemblée générale, c'est ainsi qu'ils ont pris toutes les décisions. Un comité de grève a été mis en place dès le début de la grève, faisant suite à un comité de lutte qui a existé dès l'annonce de la fermeture de l'usine, en juillet 2012. Ce comité, ouvert à tous les grévistes, s'est réuni de façon quasi quotidienne pour discuter de tout, depuis les sandwiches et les repas, jusqu'aux collectes, en passant par les actions à mener et les innombrables problèmes posés par la grève.

#### Le combat continue

Mardi matin 21 mai, les grévistes se sont retrouvés ensemble pour manifester dans les ateliers. Ils tenaient à montrer que, si la grève est suspendue, le combat continue. Et ils ont décidé de se retrouver dans la semaine pour une nouvelle assemblée générale car, quel que soit le choix de chacun, il faudra se mobiliser pour que PSA respecte ses engagements.

Une partie des grévistes vont quitter l'usine dans les

jours à venir. D'autres vont rester encore plusieurs mois à Aulnay, où ils comptent bien continuer à se battre, aux côtés de leurs camarades de travail, pour obtenir les moins mauvaises conditions de départ, lors de la fermeture de l'usine annoncée pour le 31 décembre 2013. Ceux qui sont restés partiront alors en mutation vers d'autres usines de PSA: Poissy, Saint-Ouen, etc. D'autres, encore, vont essayer d'entrer à la RATP, à la SNCF ou à ADP.

Tous ont appris énormément de choses dans cette lutte, sur le plan militant, sur le plan humain, sur le plan politique. Les liens qui les unissent ne se sont pas prêts de se dissoudre. Tous gardent l'immense fierté de cette grève de quatre mois. Tous restent déterminés à poursuivre, sans répit, la lutte ouvrière contre la rapacité sans bornes du patronat.

Correspondant LO



L'assemblée des grévistes, le 21 mars

Une brochure de Lutte Ouvrière

La lutte des travailleurs de PSA contre la fermeture de l'usine d'Aulnay

4 euros



sont licenciés sans se défendre collectivement, les grévistes de PSA Aulnay ont mené une guerre sans répit à la famille Peugeot. Avec le soutien de nombreux non-grévistes, ils ont paralysé la production d'Aulnay. Ils ont enchaîné les manifestations, seuls ou avec d'autres travailleurs (Goodyear, Virgin, Presstalis...) et les visites à d'autres usines (PSA Saint-Ouen, PSA Poissy, Renault Flins, Renault Cléon, Lear, Geodis, Faurecia, Air France, etc.). Ils se sont

### Soutien aux grévistes d'Aulnay

Pour soutenir financièrement les grévistes d'Aulnay, on peut envoyer un chèque libellé à l'ordre de:

Soutien aux salariés de l'automobile du 93, et envoyé à: Soutien aux salariés de l'automobile du 93, 19-21, rue Jacques-Duclos, 93600 Aulnay-sous-Bois.

On peut aussi faire un don en ligne sur le site: [www.soutien-salaries-automobile-93.org](http://www.soutien-salaries-automobile-93.org)

### • Aciéries Aubert et Duval – Les Ancizes (Puy-de-Dôme)

## L'amiante tue encore

**Le 8 mai la cour administrative d'appel de Lyon a classé l'usine Aubert et Duval en site amianté, ce qui revient à reconnaître que, pendant des années, la vie des ouvriers a été mise en danger.**

C'est une victoire pour les salariés et la CGT qui se battaient depuis une dizaine d'années pour obtenir ce classement. Cette décision exécutoire va permettre aux ouvriers qui ont été exposés à l'amiante de pouvoir partir en retraite anticipée.

C'est au cours de l'été 2004 qu'a éclaté le scandale. Suite à plusieurs décès et des cas de maladies caractéristiques de l'amiante, 500 travailleurs sur les 1 400 décidèrent de passer un scanner à leurs frais. Il s'avéra alors que plus d'une

centaine d'entre eux étaient atteints, avec des plaques pleurales et des problèmes respiratoires. Il y a eu déjà 18 décès par mésotéliomes et cancers broncho-pulmonaires. Selon la présidente du CAPER (Comité amiante prévenir et réparer), « *Aubert et Duval détient le record de France en terme de victimes de l'amiante* ».

Cette usine est une filiale d'Eramet, l'un des leaders mondiaux dans la production d'aciers spéciaux et d'alliages pour l'aéronautique. C'est le deuxième employeur industriel

du Puy-de-Dôme.

Face à ce puissant groupe industriel, les ouvriers ont dû batailler pendant dix ans sur le plan judiciaire pour faire reconnaître le droit à l'allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante (ACAATA) et pouvoir partir en retraite anticipée. Ils se sont heurtés à la direction d'Aubert et Duval, laquelle a multiplié les embûches en contestant tout. Elle a même fait un procès à la Caisse primaire d'assurance maladie pour contester un décès dû à l'amiante. Elle prétend aussi que l'usine n'utilise plus d'amiante depuis 1992 et que peu de personnel a été exposé. Pourtant le site n'est toujours pas totalement désamianté,

notamment ses hectares de toitures qui libèrent des poussières d'amiante. La direction ose prétendre que la décision de la cour d'appel est « *suicidaire* », que cela « *va décapiter l'entreprise* » et « *donner des ouvertures de marchés à [ses] concurrents étrangers* ». Elle a déposé un recours auprès du Conseil d'État pour obtenir un sursis à l'exécution de ce jugement.

Les ouvriers ont affronté l'appareil judiciaire : un par un, au cas par cas, par de longues démarches, ils ont réussi à faire admettre les causes de leur maladie : l'amiante. Mais aucune décision judiciaire n'a encore obligé jusque-là l'État à appliquer vraiment le jugement de la cour d'appel,

c'est-à-dire à classer cette usine en site amianté.

Pour compenser une réduction possible de leur espérance de vie, les ouvriers concernés ont « gagné » le droit à un départ anticipé : chaque période de trois ans d'exposition à l'amiante leur vaut un an de départ anticipé. Ils pourront toucher 65 % de leur rémunération brute, ce qui n'est pas cher payé. Ce sont ces quelques droits-là qu'ont contestés et que contestent encore le trust Eramet et l'un de ses principaux actionnaires, George Duval, vingt-deuxième fortune de France, qui ont bâti leur richesse avec la peau des ouvriers.

**Correspondant LO**

### • Sodimédical – Plancy-l'Abbaye (Aube)

## Les enchères après la liquidation

**Mardi 14 mai, il y avait du monde à l'usine Sodimédical de Plancy-l'Abbaye pour la vente aux enchères du matériel et des stocks des bureaux et ateliers. C'étaient des artisans et acheteurs bien sûr, mais surtout la plupart des 52 salariés, licenciés lors de la mise en liquidation judiciaire de l'usine.**

C'était une occasion de se retrouver pour échanger sur leurs difficultés. Rares étaient celles qui n'ont pu venir car une seule a retrouvé un mi-temps et elles sont peu nombreuses à avoir retrouvé un stage.

L'usine Sodimédical étant privée de courant, un groupe électrogène alimentait l'ordinateur et l'imprimante du commissaire-priseur. Il a rapidement démarré la vente aux enchères



Les anciennes salariées de Sodimédical face au commissaire-priseur.

après une phrase de compassion envers les salariés présents et un rappel à l'ordre et au respect des décisions judiciaires. Sans doute craignait-il quelque manifestation ? Il y aurait eu de quoi de la part de salariés qui se sont battus pendant plus de deux ans et demi, ont obtenu

la reconnaissance qu'il n'y avait aucune cause réelle de liquider leur entreprise et obtenu la condamnation du groupe Lohmann & Rauscher à relocaliser à Plancy la production partie en Chine, mais aussi à payer les salaires et les indemnités de licenciement. 31 décisions de

justice, favorables aux salariés, n'ont jamais été appliquées. Ce sont les AGS (régime de garantie des salaires) qui les ont pris en charge, à la place du groupe mondial L & R!

Cette vente aux enchères devrait servir à alimenter le fonds destiné à compléter des

sommes encore dues aux salariés et fournisseurs. Le mobilier de la salle blanche et les locaux ont été mis à part, pour laisser la possibilité de trouver un (hypothétique) acheteur dans le secteur médical.

Il y avait de l'amertume et une colère rentrée de voir brader ces tables, bureaux et machines sur lesquels les salariés ont créé les profits de Lohmann & Rauscher avant qu'il décide d'aller investir ses capitaux ailleurs que dans cette toute petite commune rurale, en y provoquant une catastrophe humaine et sociale. Mais il y avait aussi la satisfaction d'avoir mené la lutte jusqu'au bout et la perspective des dommages et intérêts que les Prud'hommes devront bien leur accorder. Le 16 septembre sera le prochain rendez-vous.

**Correspondant LO**

### • Hôpital de jour de la prison d'Annœullin (Nord)

## Une structure médicale qui n'en a que le nom

**Il existe dans la prison d'Annœullin une structure médicale qui s'appelle hôpital de jour mais qui est loin de mériter le nom d'hôpital.**

Pour l'ensemble du Nord-Pas-de-Calais, il ne possède que vingt places pour accueillir des détenus ayant des problèmes psychiatriques, ce qui est très insuffisant pour toute la population carcérale de la région. De plus, il n'est pas prévu pour accueillir des malades présentant des troubles graves. Il est ouvert seulement de 8 h

à 18 h et n'assure aucune surveillance médicale la nuit. Les malades-détenus sont enfermés, chacun dans sa cellule, et s'ils ont un problème médical, ils s'adressent comme en prison au personnel pénitentiaire. Il arrive bien souvent que des patients suicidaires, qui devraient être pris en charge 24 h sur 24 dans un hôpital, soient envoyés dans cet hôpital de jour et ne bénéficient d'aucune assistance médicale la nuit!

En outre, les rendez-vous médicaux à l'extérieur, comme au CHRU de Lille, sont soumis

au régime des escortes gérées par l'administration pénitentiaire. Or, la prison d'Annœullin ne possède que deux voitures pour effectuer les transferts. Les rendez-vous médicaux à l'extérieur de la prison peuvent donc être repoussés voire annulés s'il n'y a pas de créneau disponible pour les escortes.

L'existence de l'hôpital de jour sert donc à justifier le maintien en prison de malades qui devraient être réellement pris en charge et soignés.

Il est prévu d'ouvrir, pas loin de là dans la commune de

Seclin (Nord), une unité hospitalière spécialement aménagée (UHSA) de soixante places, c'est-à-dire un hôpital psychiatrique pour détenus présentant des troubles graves. Mais passer d'un hôpital de jour de vingt places à un hôpital de soixante places ne règlera pas vraiment le problème dans une des régions les plus peuplées du territoire.

Cette situation n'est qu'un exemple d'une situation générale désastreuse. Comme l'indiquait la dernière enquête d'ampleur de 2006 sur

la santé mentale en prison : 35 % à 42 % des détenus sont considérés comme « *manifestement ou gravement malades* ». Huit hommes détenus sur dix et plus de sept femmes sur dix « *présentent au moins un trouble psychiatrique, la grande majorité cumulant plusieurs troubles* ».

Quant au énième rapport commandé par la ministre Taubira sur ce scandale sanitaire, il ira rejoindre tous ceux qui l'ont précédé : dans les oubliettes des économies budgétaires.

**Correspondant LO**

### • Kem One

# Face à la possibilité de liquidation L'inquiétude et la colère montent

**Mardi 14 mai, les travailleurs de Kem One (l'ex-pôle vinylique d'Arkema bradé au groupe Klesch) ont manifesté devant plusieurs sites Arkema.**

Kem One a été placé en redressement judiciaire le 27 mars dernier, après que son acquéreur Klesch eut vidé toute sa trésorerie dans des comptes à l'étranger. On est actuellement à un mois de la date limite fixée par le tribunal de commerce de Lyon pour que des repreneurs se manifestent et aucune offre n'a encore été déposée.

Les travailleurs de Kem One sont donc à juste titre inquiets pour l'avenir et craignent la liquidation pure et simple de l'entreprise et des emplois.

Environ 200 salariés des sites Kem One de Saint-Fons (banlieue lyonnaise)

et Balan (Ain) se sont donc rassemblés devant le site Arkema de Pierre-Bénite, à proximité de Saint-Fons. Ils ont fait brûler pneus et palettes et ont bloqué les accès du site toute la journée. À Marseille, les travailleurs de Kem One ont fait de même devant l'usine Arkema de Saint-Mamert.

La direction de Kem One avait indiqué aux travailleurs qu'elle ne ferait aucune retenue de salaire pour leur absence ce jour-là. Cela montre qu'elle se sent sur des charbons ardents et craint que les travailleurs se mettent en lutte contre l'inertie des pouvoirs publics, pour ne pas dire leur complicité avec

Arkema et Klesch, et le mépris affiché d'Arkema qui a sciemment bradé son pôle vinylique et qui s'en lave les mains aujourd'hui.

Si Kem One devait fermer, cela aurait des conséquences en amont et en aval sur d'autres groupes chimiques, d'Arkema à Solvay-Rhodia, en passant par Total et de nombreux sous-traitants. Ce sont de très nombreux autres emplois qui seraient menacés.

En tout cas, il est certain que le seul argument susceptible de convaincre Arkema et les pouvoirs publics de garantir la survie de Kem One et d'assurer la pérennité des emplois serait que la colère des travailleurs éclate, à Kem One et bien au-delà.

**Correspondant LO**



Maxime Legat

### • Jtekt – Dijon-Voltaire

# La fermeture jugée injustifiée par les tribunaux

**Après trois ans de procédure, la justice a finalement rendu son verdict en appel à propos du plan de sauvegarde de l'emploi de 2010 qui avait conduit à la fermeture de l'usine Jtekt de Dijon-Voltaire. Un premier jugement portant sur douze salariés qui avaient attaqué Jtekt vient de tomber et il leur donne raison.**

Ainsi peut-on lire dans les attendus: «*La société n'a pas pris en compte (...) que la situation économique du groupe Jtekt Corporation, dont elle dépend, était profitable, puisqu'il s'est porté acquéreur d'une entreprise, la société Timken, au prix de 300 millions de dollars, et que le groupe a prélevé 76 millions d'euros dans ses comptes de 2005 à 2008.*» «*Il en résulte que le licenciement (...) n'est pas justifié par une cause économique.*» En conséquence de quoi le tribunal condamne Jtekt aux dépens, et à verser une indemnité à chacun allant de 11 000 euros à 28 000 euros, en plus des sommes déjà perçues (pour un total de 210 000 euros).

Ainsi il est démontré que Jtekt, faisant partie d'un groupe mondial, lui-même filiale de Toyota, n'avait aucun besoin de fermer le site de Dijon-Voltaire, même

pour un transfert (plus que partiel) sur la banlieue de Chevigny.

Pourtant, depuis trois ans, le groupe en a largement profité, non seulement sur les salaires mais aussi par le biais d'une série de subventions de l'État: chômage partiel, plan de formation, exonérations de charges. Aujourd'hui, il s'apprête à faire la dernière opération juteuse: la vente des terrains de Voltaire, en centre-ville de Dijon, au moment où comme prévu le prix de l'immobilier est à son maximum.

Le groupe Jtekt Corp. vient de publier ses comptes 2012: 13,5 milliards de yens de bénéfices (environ 100 millions d'euros), et des actions en Bourse en hausse de plus de 10% début 2013. Le groupe Toyota, lui, vient d'annoncer un bénéfice de plus de dix milliards d'euros pour 2012.

En trois ans l'usine est passée de 1 150 salariés, auxquels s'ajoutaient de nombreux intérimaires, à moins de 750. Plus de 400 personnes ont été licenciées depuis, soit en licenciement économique directement, soit en départ «volontaire» bien souvent plutôt forcé que volontaire, soit en licenciement pour faute ou pour inaptitude; d'autres sont partis, dégoûtés. Le bilan, c'est 700 chômeurs de plus. Certains, quelques-uns, une petite minorité, ont retrouvé du travail, beaucoup d'autres galèrent ou ne trouvent que de petits boulots.

Comparée à tout cela, la condamnation en justice est encore peu de chose. Mais elle a le mérite de confirmer qu'on ne peut pas faire confiance au patron sur ce qu'il dit: derrière les annonces des groupes de l'automobile qui pleurent misère pour justifier les licenciements, se cachent de véritables trésors de guerre.

Que la justice le confirme, c'est assez rare pour être souligné!

**Correspondant LO**

### • Ifpen – Solaize (Rhône)

# Baisses de subventions et menaces de suppressions d'emplois

Plus de 150 salariés se sont rassemblés mardi 14 mai devant le site de l'Ifpen de Solaize.

L'Ifpen est un organisme public de recherche, d'innovation et de formation dans les domaines de l'énergie, du transport et de l'environnement dont le financement est mixte: 55% sur leurs fonds propres et 45% de financement public. Pour 2013-2014, l'État veut baisser sa subvention de 10,6 millions d'euros (7%) après l'avoir déjà baissée de 25 millions d'euros en 2011-2012.

Pour la direction, «pas de tabou» pour faire des économies: moitié sur les frais de fonctionnement et moitié

sur les frais de personnel. Les syndicats ont calculé que cela aboutirait à cent emplois supprimés sur les 1 700 des sites de Solaize et de Rueil-Malmaison: CDD, thésards, «postdoc», et aussi des salariés en CDI. La direction parle même de remise en cause de la convention collective, de «modération» salariale et de diminution des jours de repos.

Alors, ce rassemblement dynamique regroupant 150 techniciens et cadres pourrait bien être la première étape pour une mobilisation qui entraînerait plus largement tous les chercheurs du groupe.

**Correspondant LO**

### • SNCF Ateliers TGV de Paris-Conflans

# Les nettoyeurs disent « non » !

Mardi 7 mai, une cinquantaine de salariés (sur 200 environ) de l'entreprise de nettoyage USP, qui travaillent dans l'atelier SNCF de maintenance des TGV de Paris-Conflans (à côté de la Porte de Bercy), se sont mis en grève contre la suppression de leur prime de qualité.

Cette prime ne représente qu'une quarantaine d'euros chaque mois, mais pour de petits salaires, c'est loin d'être négligeable et les salariés étaient déterminés à ne pas accepter sa disparition.

Le fait que certains cadres aient été mobilisés par la direction locale SNCF pour jouer les jaunes en faisant le nettoyage des voies à la place des grévistes n'a visiblement pas été efficace: la direction de l'USP a reculé au bout de dix jours, tout en annonçant qu'elle sanctionnait

cinq grévistes.

L'USP a renoncé à supprimer la prime. Celle-ci, qui n'était accordée jusqu'à présent qu'aux seuls anciens de l'USP, sera désormais accordée aux nouveaux embauchés à hauteur de 50%, avec promesse que d'ici quelque temps elle le serait à 100%. Bien sûr, c'est parole de patron et chacun sait qu'il ne faut lui accorder que peu de crédit. Mais les grévistes ont également obtenu le passage de quarante intérimaires en CDI, et ce n'est pas rien. Quant aux sanctionnés, ils ne sont plus que trois, ce qui est encore beaucoup trop.

Les travailleurs ont repris le travail avec le sentiment d'avoir fait reculer leur direction, une direction particulièrement dure et soutenue par la SNCF, même si tout est loin d'être réglé.

**Correspondant LO**

## • Argentine

# Mort du général Videla

## La fin d'un salaud galonné

**Le général argentin Videla, principal chef de la junte militaire qui s'était emparée du pouvoir en 1976 et exerça contre la population ouvrière et la jeunesse militante une répression violente jusqu'en 1983, est mort à 87 ans. Depuis peu, il purgeait une peine de prison à perpétuité.**

Cette dictature a entraîné la mort de 30 000 personnes. Si la plupart des pays d'Amérique latine, Brésil, Uruguay, Bolivie, Chili, Paraguay et Argentine, ont été marqués, de 1964 à 1985, par des dictatures souvent sanglantes, celle de Videla fut la plus féroce.

C'est d'ailleurs de lui que vient l'expression de « disparus » pour nommer ses victimes. En 1979, il l'avait expliqué à un journaliste : « *Un disparu ne peut recevoir de traitement spécial, c'est une inconnue, il n'a pas d'entité, il n'est ni vivant ni mort, il a disparu.* »

C'était d'un cynisme complet. Car il savait parfaitement quel traitement sa dictature imposait à ses adversaires, en

tête les ouvriers militants et les jeunes en révolte contre la société. Il en était d'autant plus conscient que lui-même était le responsable d'un des deux principaux camps d'extermination de la capitale argentine. Le plus connu est l'Esma, une école militaire de la marine dirigée par un autre tortionnaire, l'amiral Massera. L'autre était Campo de Mayo, un camp militaire de l'infanterie dont Videla était le dirigeant. Dans chacun des deux camps, jusqu'à cinq mille opposants ont été détenus et bien peu ont échappé à la torture et à la mort.

Videla a toujours été très fier de la mission que lui et l'armée remplissaient au service des possédants. Les ouvriers, depuis

1969, avaient multiplié les soulèvements et la jeunesse était radicalisée comme c'était le cas partout dans les années 1960-1970, et il s'agissait de briser ces forces.

Cette politique, soutenue par la hiérarchie catholique, reçut aussi le soutien des États-Unis et même de l'armée française puisque des officiers français ayant participé à la bataille d'Alger en 1957, ayant torturé et réprimé les nationalistes algériens, vinrent donner des cours de répression aux cadres des armées des États-Unis et d'Amérique latine.

La dictature militaire mena une politique économique voisine de celle de Pinochet, en démantelant les entreprises nationales pour ouvrir le marché argentin aux multinationales impérialistes. Mais en 1983, l'échec de la junte dans la guerre des Malouines contre la Grande-Bretagne entraîna sa chute.

Les responsables de la



L'amiral Massera et le général Videla au temps de la dictature.

dictature, en tête Videla, se retrouvèrent dans le box d'une série de procès. Les condamnations des années quatre-vingt furent annulées par des gouvernements civils soucieux de ménager l'armée. Mais d'autres crimes revinrent à la surface, déclenchant de nouveaux procès, notamment pour les vols de bébés d'opposants enceintes. Enfin, les lois d'amnistie furent levées et les procès de militaires n'ont pas cessé depuis.

À chacun de ses procès, Videla se montra toujours très fier d'avoir mené la lutte contre la subversion. C'est lui aussi qui traita de « folles », les mères de militants qui eurent le courage

de manifester sous la dictature pour exiger des nouvelles de leurs enfants. Et c'est lui encore qui expliqua, à propos des vols de bébés, que les militantes enceintes utilisaient leurs enfants comme boucliers humains.

Au pouvoir ou pas, Videla aura été jusqu'au bout un soldat sans scrupules de l'ordre bourgeois. S'il avait fallu pour cela continuer tortures et massacres, ce général qui s'affichait comme un bon catholique pratiquant l'aurait fait sans aucun remords. Un ministre de Videla n'avait-il pas déclaré : « *Nous n'avons de comptes à rendre qu'à Dieu.* »

Jacques FONTENOY

## • États-Unis

# Affaires de viols dans l'armée

**Début mai, la question des viols et du harcèlement dans l'armée américaine est revenue sur le devant de l'actualité avec d'autant plus de force qu'un officier chargé d'empêcher de tels crimes s'y est lui-même livré.**

En effet, le lieutenant-colonel Jeffrey Krusinski, chargé de lutter contre le harcèlement sexuel dans l'aviation, est accusé de s'en être pris à une femme sur un parking après une nuit de beuverie. Et c'est évidemment d'autant plus choquant que Krusinski dirige l'antenne chargée de prévenir de tels actes.

Cela vient après plusieurs scandales de ce genre dont un également dans l'aviation, mettant en cause une trentaine

d'instructeurs et de sous-officiers d'une base du Texas. Une soixantaine de femmes qui en ont été victimes se sont fait connaître.

La multiplication de ces agressions sexuelles au sein de l'armée américaine a fait écrire au magazine *Newsweek* qu'une femme soldat risque plus d'être violée que d'être tuée au combat ! Le Pentagone estime pour sa part qu'il y a 19 000 crimes sexuels par an dans l'armée

américaine. Et les militaires coupables restent souvent impunis. Depuis quelque temps, le gouvernement américain cherche à amender un article de la justice militaire qui permet aux dirigeants de l'armée de passer l'éponge quand ça les arrange.

Ce problème est resté longtemps caché du public mais après plusieurs scandales et un documentaire primé aux Oscars, il est maintenant sur la place publique. Et l'affaire de cet officier supérieur qui entendait se permettre ce qu'il était chargé d'interdire aux autres n'arrange pas les choses.

Depuis toujours, les armées ont été responsables de crimes de sang mais ont aussi pratiqué le viol, l'armée américaine comme les autres. La présence des troupes américaines en Europe à la fin de la Seconde Guerre mondiale avait multiplié les affaires de ce genre. Mais comme la ségrégation gangrenait alors l'armée américaine, les soldats noirs étaient souvent les seuls sanctionnés, parfois à la place de Blancs.

La douzaine d'années qui viennent de s'écouler, avec les interventions et les occupations en Afghanistan ou en Irak, n'ont

fait que renforcer le sentiment d'impunité qui accompagne les armées en campagne. Et, même si le gouvernement américain doit maintenant faire comme s'il cherchait à moraliser cette situation, il est vraisemblable que les hauts cadres de l'armée continueront à fermer les yeux sur les crimes de leurs soldats s'ils apprécient leurs talents de combattants.

« *L'armée, c'est l'école du crime* », a écrit il y a longtemps l'écrivain Anatole France, c'est toujours vrai.

J. F.

## • Italie

# Encore une tragédie « à ne pas oublier » à Gènes

Au cours de la tragédie du 7 mai au soir dans le port de Gènes, un navire porte-containers est entré en collision avec la tour de contrôle des pilotes, alors qu'il manœuvrait pour sortir du port. Les événements ont amené à la perte de huit vies humaines, un disparu et quatre blessés. Le président de l'autorité portuaire, Luigi Merlo, s'est déclaré stupéfait parce que « *ce navire ne devait pas se trouver là* », devant une population incrédule qui se demande comment un tel drame a été possible.

Nous, nous nous demandons pourquoi le président d'un port fait des déclarations

de ce type et ne se pose pas le problème du bâtiment et de la tour de contrôle construits à quelques mètres de l'endroit où passent les navires. Pourquoi par cette construction a-t-on restreint le bassin où les navires tournent pour entrer et pour sortir du port ? La tendance au gigantisme naval était déjà en cours en 1996, l'année de construction de la tour. Pourquoi un navire long de 236 mètres, construit en 1975 et qui devait parcourir entre 4 et 5 km de canal, la poupe dirigée vers la sortie, était-il assuré par deux remorqueurs au lieu de trois ?

Il est clair qu'il y a des réponses, mais ces messieurs

ne les donneront jamais : leur unique objectif se limite à défendre leur société structurée pour la compression des coûts et la capacité à retirer les profits de toute activité commerciale. On nous dit que la magistrature fera son travail, dans la recherche d'éventuelles erreurs humaines comme de problèmes techniques : comme si la société dans laquelle nous vivons et la façon dont on produit et dont on exporte les marchandises n'avaient rien à voir avec les drames du travail.

Les pressions patronales pour des cadences toujours plus rapides malgré la crise économique, la dégradation

des structures, sont seulement effleurées par les enquêtes sur la tragédie. Les horaires des travailleurs en service sur les remorqueurs et ceux des pilotes, dont le service devrait garantir la sécurité, ne sont pas mis en cause alors qu'ils leur font risquer leur vie et celles de ceux qu'ils devraient sauver. Avec les môles découpés de façon à augmenter le nombre de navires pouvant accoster, on a réduit les surfaces sur lesquelles les navires peuvent manœuvrer, et par conséquent augmenté les risques.

La tour de contrôle où les pilotes étaient au travail, de même que les opérateurs

radio des remorqueurs ou les gardes-côtes qui ont trouvé la mort au changement d'équipe, était l'orgueil du port et personne n'aurait jamais remis en cause le lieu où elle était construite.

L'hypothèse d'une avarie ou d'un problème technique du navire a été confirmée par la magistrature. Décidément cette tragédie sera sans doute de celles pour lesquelles on ne trouve pas de responsable et qui donnent lieu à ces manifestations « pour ne pas oublier », que le système capitaliste produit en quantités historiques.

Correspondance  
L'Internazionale  
Italie (UCI)